

nous tous » (Es 53.6). Il décrit ensuite les souffrances du Christ : « Il a plu à Dieu de le briser par la souffrance » (Es 53.10).

Nous voyons en cela quelque chose de l'amour extraordinaire de Dieu le Père et de Dieu le Fils dans la rédemption. Non seulement Jésus savait qu'il devrait endurer l'atroce douleur de la croix, mais Dieu le Père savait aussi qu'il devrait infliger cette douleur à son Fils bien-aimé. « Voici comment Dieu nous montre l'amour qu'il a pour nous : alors que nous étions encore des pécheurs, Christ est mort pour nous » (Rm 5.7-8).

(2) *Une souffrance limitée dans le temps mais un paiement suffisant.* Si nous devons payer pour nos propres péchés, il nous faudrait souffrir éternellement en étant séparés de Dieu¹⁷. Jésus n'a pourtant pas souffert éternellement. Il y a deux raisons à cette différence. (a) Si nous devons souffrir pour nos propres péchés, nous ne pourrions jamais retrouver une relation normale avec Dieu. Il n'y aurait aucun espoir parce qu'il n'y aurait aucun moyen de repartir à zéro et d'accéder à une justice parfaite devant Dieu, et il n'y aurait aucun moyen de changer notre nature pécheresse et de la rendre juste devant lui. De plus, parce que nous serions toujours pécheurs, nous n'accepterions pas humblement notre punition, mais nous souffririons en étant remplis de ressentiment et d'amertume contre Dieu, aggravant ainsi continuellement notre péché. (b) Jésus a été capable de subir toute la colère de Dieu contre notre péché et de la subir jusqu'au bout. Aucun homme ordinaire n'aurait pu faire cela, mais en vertu de l'union de sa nature divine et de sa nature humaine, Jésus a été capable de subir toute la colère de Dieu contre le péché et de la subir jusqu'au bout. Ésaïe a prédit que Dieu verrait le « fruit du travail de son âme » et serait « *satisfait* » (Es 53.11, S21). Quand Jésus a su qu'il avait terminé de payer pour notre péché, il a dit : « *Tout est accompli* » (Jn 19.30). Si le Christ n'avait pas subi l'intégralité de la peine, nous serions toujours sous le coup d'une condamnation. Mais du fait qu'il a subi l'intégralité de la peine que nous méritions, « il n'y a plus de condamnation pour ceux qui sont unis à Jésus-Christ » (Rm 8.1).

À ce stade, cela devrait nous aider à comprendre que rien dans le caractère de Dieu ni dans les lois qu'il a données à l'humanité n'exigeait une souffrance éternelle en guise de paiement pour les péchés de l'homme. En fait, s'il y a une souffrance éternelle, cela montre simplement que la peine n'a jamais été entièrement purgée, et que le coupable reste un pécheur par nature. Mais lorsque les souffrances du Christ sont enfin parvenues à leur terme sur la croix, cela a indiqué qu'il avait supporté la pleine mesure de la colère de Dieu contre le péché et qu'il ne restait plus de peine à subir. Cela montrait également qu'il était lui-même juste devant Dieu. Ainsi, le fait que Jésus ait souffert pendant un temps limité et non éternellement montre que sa souffrance représentait un paiement suffisant pour les péchés. L'auteur de l'épître aux Hébreux évoque ce thème à maintes reprises, soulignant le caractère achevé et définitif de l'œuvre rédemptrice du Christ :

17. Voir chapitre 56, p. 1511-1516, sur le châtement éternel.

De plus, c'est chaque année que le grand-prêtre de l'ancienne alliance pénètre dans le sanctuaire avec du sang qui n'est pas le sien; mais Christ, lui, n'y est pas entré pour s'offrir plusieurs fois en sacrifice. Autrement, il aurait dû souffrir la mort à plusieurs reprises depuis le commencement du monde. Non, il est apparu une seule fois, à la fin des temps, pour ôter les péchés par son sacrifice [...] de même, Christ s'est offert une seule fois en sacrifice *pour porter les péchés de beaucoup d'hommes*. Et il viendra une seconde fois, non plus pour ôter les péchés, mais pour sauver ceux qui attendent de lui leur salut.

(Hé 9.25-28)

L'accent néotestamentaire sur le caractère achevé et définitif du sacrifice du Christ pour nous a une grande portée pratique, car cela signifie qu'il ne nous reste plus aucune peine à subir pour le péché. La peine a été entièrement subie par le Christ, et nous ne devrions plus avoir aucune crainte d'être condamnés ou punis.

(3) *La signification du sang du Christ*. Le Nouveau Testament associe fréquemment le sang du Christ à notre rédemption. Par exemple, Pierre dit : « Vous avez été libérés de cette manière futile de vivre que vous ont transmise vos ancêtres et vous savez à quel prix. Ce n'est pas par des biens périssables comme l'argent et l'or. Non, il a fallu que Christ, tel un agneau pur et sans défaut, verse son sang précieux en sacrifice pour vous » (1 P 1.18-19).

Le sang du Christ est la preuve extérieure qu'il a livré sa vie en sacrifice pour nos péchés – « le sang du Christ » signifie sa mort dans ses aspects salvateurs¹⁸. Nous pourrions penser que le sang du Christ (en tant que preuve que sa vie a été donnée) fait exclusivement référence à la suppression de notre culpabilité légale devant Dieu, car c'est là son effet principal, mais les auteurs du Nouveau Testament lui attribuent aussi plusieurs autres effets. Par le sang du Christ nos consciences sont purifiées (Hé 9.14), nous avons l'assurance d'un libre accès à Dieu dans l'adoration et dans la prière (Hé 10.19), nous sommes progressivement purifiés de tout péché (1 Jn 1.7; cf. Ap 1.5), nous sommes en mesure de vaincre l'accusateur des frères (Ap 12.10-11), et nous sommes libérés de la vaine manière de vivre héritée de nos pères (1 P 1.18-19)¹⁹.

Si l'Écriture parle autant du sang du Christ, c'est parce que son effusion était une preuve évidente que sa mort était une exécution judiciaire (c'est-à-dire qu'il a été condamné à mort et qu'il est mort en subissant une peine imposée à la fois par un juge humain terrestre et par Dieu lui-même dans le ciel). L'accent que met l'Écriture sur le sang du Christ montre aussi le lien évident entre la mort du Christ et les nombreux sacrifices vétérotestamentaires qui impliquaient que le sang de l'animal sacrificiel soit versé. Ces sacrifices annonçaient et préfiguraient la mort du Christ.

(4) *La mort du Christ comme « substitution pénale »*. La conception de la mort du Christ présentée ici a souvent été appelée la théorie de la « *substitution pénale* ». La mort du Christ était « pénale » en ce sens qu'il subissait une peine quand il est mort. Sa mort était également une « substitution » en ce sens qu'il

18. Voir aussi Leon Morris, *The Apostolic Preaching of the Cross*, p. 112-126.

19. Ce paragraphe est tiré de Wayne Grudem, *The First Epistle of Peter*, p. 84.

était notre substitut quand il est mort. Il s'agit de la conception orthodoxe de l'expiation soutenue par les théologiens évangéliques, par opposition à d'autres conceptions qui tentent d'expliquer l'expiation en dehors de l'idée de la colère de Dieu ou d'une peine subie pour le péché (voir ci-dessous).

Cette conception de l'expiation est parfois appelée la théorie de l'*expiation vicariale*. Un « vicaire » est quelqu'un qui remplace ou représente quelqu'un d'autre. La mort du Christ était donc « vicariale », parce qu'il a pris notre place et nous a représentés. En tant que notre représentant, il a supporté la peine que nous méritions.

(5) *Des contestations troublantes de la substitution pénale*. Steve Chalke, éminent pasteur baptiste londonien, a publié en 2003 un livre controversé intitulé *The Lost Message of Jesus*. Dans cet ouvrage, il affirme qu'il ne faut pas comprendre la mort du Christ comme une substitution pénale. Son principal argument est celui-ci : cette interprétation est incompatible avec l'amour de Dieu ; il s'agit du même argument que celui qui était avancé par les théologiens libéraux de la génération précédente²⁰. Il écrit : « Comment en sommes-nous arrivés à croire qu'à la croix, ce Dieu d'amour ait soudainement décidé de déverser sa colère et son courroux sur son propre Fils ? Non, la croix n'est pas une forme de maltraitance cosmique d'enfant – un Père vengeur punissant son Fils pour une offense qu'il n'a même pas commise²¹. » Pour Chalke, l'expiation vue sous l'angle de la substitution pénale est une « version tordue des événements », elle est « moralement douteuse » et constitue « un énorme obstacle à la foi ». Il a ajouté qu'« une telle approche est en totale contradiction avec l'affirmation classique : “Dieu est amour” », et qu'elle « tourne en dérision l'enseignement de Jésus lui-même, à savoir aimer ses ennemis et refuser de rendre le mal pour le mal »²².

Chalke n'entre en dialogue avec aucun des versets cités dans la section intitulée « Il a subi la colère de Dieu » (voir plus haut, p. 767-771). Il ne mentionne pas non plus (et tente encore moins d'y répondre) la compréhension protestante orthodoxe, vieille de plusieurs siècles, selon laquelle l'expiation a sa source non seulement dans l'amour de Dieu mais aussi dans la justice de Dieu²³. Il n'aborde pas la question posée par le raisonnement de Romains 1-3, à savoir que la justice de Dieu exige que le péché soit puni, car, comme le dit Paul, « le salaire que verse le péché, c'est la mort » (Rm 6.23). Il commet l'erreur de fonder tout son raisonnement sur un seul des attributs de Dieu, sans prendre en compte le fait que tous les actes de Dieu doivent être en accord avec tous ses attributs²⁴. Sa position ne représente pas fidèlement l'enseignement des Écritures à ce sujet.

20. Voir plus haut, p. 767-771.

21. Steve Chalke et Alan Mann, *The Lost Message of Jesus*, Grand Rapids, Zondervan, 2003, p. 182.

22. *Ibid.*, p. 182-183.

23. Voir plus haut, p. 759-760.

24. Voir chapitre 11, p. 226-230.

La publication du livre de Chalke a suscité une importante controverse parmi les évangéliques du Royaume-Uni²⁵ et plusieurs réponses lui ont été apportées²⁶. Plus globalement, on peut faire l'hypothèse que la position de Chalke indique qu'il s'est éloigné de la foi en l'autorité absolue de toute l'Écriture; en effet, en 2013, il s'est déclaré favorable au mariage monogame entre personnes de même sexe²⁷ et a rejeté l'inerrance biblique²⁸.

Dans un livre de 2000, le professeur de Nouveau Testament Joel Green et le professeur de théologie Mark Baker notent que la croix comme substitution pénale « a été interprétée par des personnes, au sein de l'Église et à l'extérieur, comme une forme de "violence divine sur enfant"²⁹ ». Ils expliquent que « les objections les plus catégoriques à la théologie de l'expiation, comprise dans sa version populaire comme une substitution pénale, sont venues de théologues féministes », parce qu'elles y voient un « abus » perpétré sur « l'enfant parfait »³⁰.

Pour Green et Baker, « la substitution pénale [...] n'est pas biblique » parce qu'elle « écarte certaines données bibliques » et tente de s'imposer comme « seule explication correcte et nécessaire de l'expiation »³¹. Ils objectent également que cette vision de l'expiation aura des effets négatifs :

Où ce genre d'image peut-il mener? Les théologues féministes n'ont pas tardé à observer que la théologie de l'expiation, interprétée de cette manière, *légitime et perpétue les abus dans les relations humaines, notamment au sein du foyer*. Qui plus est, placer Jésus, caractérisé comme la victime volontaire d'une

-
25. Voir Pat Ashworth, « Atonement Row Gets Personal as Evangelical Partnership Splits », *Church Times*, 26 avril 2007, <https://www.churchtimes.co.uk/articles/2007/27-april/news/uk/atonement-row-gets-personal-as-evangelical-partnership-splits>.
26. Voir en particulier Steve Jeffery, Michael Ovey et Andrew Sach, *Pierced for Our Transgressions. Rediscovering the Glory of Penal Substitution*, Nottingham/Wheaton, InterVarsity Press/Crossway, 2007; voir aussi J.I. Packer et Mark Dever, *In My Place Condemned He Stood. Celebrating the Glory of the Atonement*, Wheaton, Crossway, 2007; Simon Gathercole, *Defending Substitution. An Essay on Atonement in Paul*, Grand Rapids, Baker, 2015. Gathercole écrit que les critiques de la substitution pénale sont souvent « extrêmement superficielles [...] elles ne reviennent à guère plus que des gens qui disent : "Je n'aime pas cette doctrine" » (p. 24).
27. Voir Ruth Gledhill, « Evangelicals' Leader Backs Gay Marriage », *The Times*, 15 janvier 2013, <https://www.thetimes.co.uk/article/evangelicals-leader-backs-gay-marriage-r9cxk7bv59c>.
28. Voir Derek Flood, « Steve Chalke on Taking the Bible Beyond Fundamentalism and Atheism », *HuffPost*, 20 avril 2014, disponible sur : www.huffingtonpost.com/derek-flood/video-steve-chalke-on-tak_b_4799911.html. Dans un article en ligne, Chalke inclut parmi les « principes qu'il suggère » pour les débats sur l'interprétation de la Bible ce qui suit : « Nous ne croyons pas que la Bible soit "inerrante" ou "infaillible", quelle que soit la compréhension populaire que l'on peut avoir de ces termes [...]. La Bible a été [...] écrite par des êtres humains faillibles, dont l'œuvre [...] porte la marque des idées préconçues de l'époque et des cultures dans lesquelles ils vivaient, mais aussi de l'expérience de transformation de leurs rencontres avec Dieu » (Steve Chalke, *Restoring Confidence in the Bible*, éd. Kindle, 2014, loc. 135-142).
29. Joel Green et Mark Baker, *Recovering the Scandal of the Cross. Atonement in New Testament and Contemporary Contexts*, Downers Grove, InterVarsity, 2000, p. 32 (2^e éd. p. 49); l'argument de « l'abus sur enfant » revient en p. 132-133, 181 (2^e éd. p. 158, 219).
30. Green et Baker, *Recovering the Scandal*, p. 90-91 (2^e éd. p. 116), avec une citation de Rita Nakashima Brock dans la dernière phrase.
31. *Ibid.*, p. 148 (2^e éd. p. 174).

souffrance injuste, au cœur de la foi chrétienne, équivaut pour certains à idéaliser le statut de victime et à *conseiller aux personnes maltraitées de prendre part à leur propre victimisation*³².

Ces critiques invoquent le théologien de Princeton Charles Hodge (1797-1878) comme principal représentant de la substitution pénale³³. Ils prétendent que Hodge défendait ce point de vue parce qu'« il enracinait son modèle dans un cadre juridique individualiste, emprunté au monde de son temps plutôt qu'à la Bible. Son portrait de Dieu est donc davantage régi par les conceptions de la justice de ses contemporains, que par la révélation de Dieu en Christ. Ce n'est pas la Bible qui façonne sa conception fondamentale de l'œuvre salvatrice de la croix³⁴. »

Leur objection à la vision de Hodge ne tient aucun compte des nombreux arguments détaillés et précis, tirés de l'Ancien et du Nouveau Testament, que l'on trouve dans les 128 pages de l'étude raisonnée et rigoureuse de l'expiation dont Hodge est l'auteur³⁵. Et ils ne tentent même pas de montrer en quoi son analyse des textes de l'Écriture est incorrecte. Ils se contentent d'affirmer, sans preuve, que Hodge puise son point de vue dans la culture de son temps plutôt que dans la Bible, alors qu'il a consacré des dizaines de pages à argumenter spécifiquement à partir des Écritures. De plus, le fait de dire que certaines féministes opposées à la substitution pénale *l'interprètent mal* (y voyant un « abus divin sur enfant ») ne fournit aucune bonne raison de rejeter les présentations sérieuses de ce point de vue, comme celles de Charles Hodge et d'autres. Tous, en effet, seraient horrifiés par la comparaison avec un abus sur enfant. Rejeter une thèse en s'appuyant sur une version de celle-ci qu'aucun partisan sérieux n'a jamais défendue n'est pas efficace.

La deuxième édition du livre de Green et Baker est parue en 2011³⁶. Leur argumentation de base est la même, mais ils ont ajouté une section supplémentaire sur Romains 3.25. Dans le contexte élargi de Romains 1-3, il ne faut pas lire ce verset comme s'il disait que le Christ porte la colère de Dieu contre le péché, mais *à la lumière d'autres notions*, comme l'effacement du péché, le pardon et la restauration des relations³⁷. Cependant, ce n'est pas parce que le Nouveau Testament évoque d'autres choses qu'accomplit l'expiation (comme le rétablissement des relations, la victoire sur Satan, la suppression de la honte et l'élimination progressive du péché de la vie du croyant) qu'il faut faire disparaître la vérité centrale qui apparaît dans de multiples passages, à savoir que, par l'ex-

32. *Ibid.*, p. 92 (2^e éd. p. 116).

33. *Ibid.*, p. 142-150 (2^e éd. p. 170-191).

34. *Ibid.*, p. 150 (2^e éd. p. 176).

35. Charles Hodge, *Systematic Theology*, vol. II, 1871, réimpr., Grand Rapids, Eerdmans, 1970, p. 464-591.

36. Mark Baker et Joel Green, *Recovering the Scandal of the Cross. Atonement in New Testament and Contemporary Contexts*, Downers Grove, InterVarsity, 2^e éd., 2011. Cette deuxième édition comprend des données supplémentaires critiquant les conceptions de la substitution pénale de I. Howard Marshall, John MacArthur, Martyn Lloyd-Jones, Thomas Schreiner, Watchman Nee et J.I. Packer (p. 177-184), mais appréciant la défense de la substitution pénale de Kevin Vanhoozer (p. 184-191).

37. *Ibid.*, p. 75 (nouvelle section p. 72-83).

piation, le Christ porte effectivement la colère de Dieu contre le péché, colère que nous méritons³⁸. C'est le cœur du message de l'Évangile, et le message de l'Évangile est le message principal de toute la Bible. S'attaquer à la substitution pénale, c'est s'attaquer au message central de la Bible.

d. Les termes du Nouveau Testament qui décrivent différents aspects de l'expiation

L'œuvre expiatoire du Christ est un événement complexe qui a plusieurs effets sur nous. Elle peut donc être considérée sous différents aspects. Le Nouveau Testament utilise différents mots pour les décrire; nous allons en examiner quatre parmi les plus importants.

Ces quatre termes montrent comment la mort du Christ a répondu aux quatre besoins que nous avons en tant que pécheurs :

1. Nous méritons *la mort* à cause du péché.
2. Nous méritons de *subir la colère de Dieu* contre le péché.
3. Nous sommes *séparés de Dieu* par nos péchés.
4. Nous sommes *esclaves du péché* et du royaume de Satan.

La mort du Christ répond à ces quatre besoins comme suit :

1. *Le sacrifice*. Quand le Christ est mort en sacrifice pour nous, il a subi la peine de mort que nous méritons à cause de nos péchés. « Il est apparu une seule fois, à la fin des temps, pour ôter les péchés par son sacrifice » (Hé 9.26).

2. *La propitiation*. Pour détourner de nous la colère de Dieu que nous méritons, le Christ est mort en victime propitiatoire pour nos péchés : « En ceci consiste l'amour : ce n'est pas nous qui avons aimé Dieu, mais c'est lui qui nous a aimés et qui a envoyé son Fils en victime de propitiation pour nos péchés » (1 Jn 4.10, BJ).

3. *La réconciliation*. Pour mettre un terme à notre séparation d'avec Dieu, nous avons besoin que quelqu'un nous réconcilie avec Dieu et nous rétablisse ainsi dans notre communion avec lui. Paul dit que Dieu « nous a réconciliés avec lui par Christ » et « nous a confié le ministère de la réconciliation. En effet, Dieu était en Christ, réconciliant les hommes avec lui-même » (2 Co 5.18-19).

4. *La rédemption*. Parce que nous sommes, en tant que pécheurs, esclaves du péché et de Satan, nous avons besoin que quelqu'un pourvoie à notre rédemption et nous « rachète » ainsi de cet esclavage. Quand on parle de rédemption, l'idée de « rançon » vient à l'esprit. Une rançon est le prix payé pour racheter quelqu'un de l'esclavage ou de la captivité. Jésus a dit à son propre sujet : « Le Fils de l'homme n'est pas venu pour se faire servir, mais pour servir et donner

38. Voir, plus haut, la section intitulée « Il a subi la colère de Dieu », p. 767-771. Pour une analyse plus approfondie du point de vue de Joel Green, voir Thomas Schreiner, « Penal Substitution Response », dans James Beilby et Paul Eddy, sous dir., *The Nature of the Atonement. Four Views*, Downers Grove, IVP, 2006, p. 192-195. Commentant le chapitre de Green dans ce même livre, Schreiner observe : « Je pense qu'il sous-estime fortement l'omniprésence de la colère de Dieu dans l'histoire biblique [...]. Il me semble tout à fait incroyable que Green affirme que les sacrifices ne sont pas liés à la colère de Dieu. Remarquez qu'il opère ici au niveau de l'affirmation et non de l'argument [...]. En fait, il ne défend pas son point de vue sur le plan exégétique » (p. 194-195).

sa vie *en rançon pour beaucoup* » (Mc 10.45). Si l'on considère le destinataire de la rançon, on se rend compte que l'analogie humaine du paiement d'une rançon ne correspond pas en tous points à l'expiation du Christ. Même si nous étions esclaves du péché et de Satan, aucune « rançon » n'a été versée au « péché » ou à Satan lui-même, car ceux-ci n'avaient pas le pouvoir d'exiger un tel paiement, et Satan n'était pas celui dont la sainteté avait été offensée par le péché et qui exigeait une peine pour le péché. Comme nous l'avons vu précédemment, le Christ a payé pour nos péchés et a satisfait aux exigences de Dieu le Père. Mais nous hésitons à dire qu'une « rançon » a été payée à Dieu le Père, parce que ce n'est pas lui qui nous maintenait en esclavage mais Satan et nos propres péchés. Aussi ne pouvons-nous pas insister à ce stade sur l'idée de rançon dans tous les détails. Il suffit d'observer qu'un prix a été payé (la mort du Christ), et qu'en conséquence nous avons été « rachetés » de l'esclavage.

Nous avons été rachetés de l'esclavage de Satan parce que « le monde entier est sous la coupe du diable » (1 Jn 5.19), et quand le Christ est venu, il est mort « pour délivrer tous ceux qui étaient réduits à l'esclavage leur vie durant par la peur de la mort » (Hé 2.15). En fait, Dieu le Père « nous a arrachés au pouvoir des ténèbres et nous a fait passer dans le royaume de son Fils bien-aimé » (Col 1.13).

En ce qui concerne la délivrance de l'esclavage du péché, Paul dit : « Ainsi, vous aussi, considérez-vous comme morts pour le péché, et comme vivants pour Dieu dans l'union avec Jésus-Christ. [...] Car le péché ne sera plus votre maître puisque vous n'êtes plus sous le régime de la Loi mais sous celui de la grâce » (Rm 6.11, 14). Nous avons été délivrés de l'esclavage de la culpabilité et de la domination du péché dans notre vie.

e. Autres conceptions de l'expiation

Par opposition à la conception de la substitution pénale présentée dans ce chapitre, plusieurs autres conceptions ont été défendues dans l'histoire de l'Église.

(1) *La théorie de la rançon payée à Satan.* Cette conception a été soutenue par Origène (185-v. 254), théologien d'Alexandrie et plus tard de Césarée, ainsi que par quelques autres dans les débuts de l'histoire de l'Église. Selon cette conception, la rançon que le Christ a payée pour nous racheter a été versée à Satan, tous les hommes étant dans son royaume à cause du péché.

Cette théorie ne trouve aucune confirmation directe dans l'Écriture et a peu de partisans dans l'histoire de l'Église. Elle considère à tort que ce n'était pas Dieu mais Satan qui exigeait un paiement pour le péché, et néglige donc complètement les exigences de la justice de Dieu en ce qui concerne le péché. Elle prête à Satan bien plus de pouvoir qu'il n'en a en réalité à savoir le pouvoir d'exiger de Dieu ce qu'il veut – et oublie qu'il a été chassé du ciel et n'a aucun droit d'exiger quoi que ce soit de la part de Dieu. L'Écriture ne dit nulle part qu'en tant que pécheurs nous devions quoi que ce soit à Satan, mais elle dit à maintes reprises que Dieu exige de nous un paiement pour nos péchés. Cette conception ne permet pas non plus d'expliquer les textes qui parlent de la mort du Christ

comme d'une propitiation offerte à Dieu le Père pour nos péchés, ou le fait que Dieu le Père représentait la Trinité en acceptant le paiement pour les péchés de la part du Christ (voir discussion ci-dessus).

(2) *La théorie de l'influence morale.* Initialement défendue par Pierre Abélard (1079-1142), un théologien français, la théorie de l'influence morale soutient que Dieu n'exigeait pas un paiement pour le péché, mais que la mort du Christ était simplement une manière pour lui de montrer à quel point il aimait les êtres humains en s'identifiant à leurs souffrances, même jusqu'à la mort. La mort du Christ devient donc une merveilleuse illustration de l'amour de Dieu envers nous qui suscite notre reconnaissance et augmente notre amour envers lui, si bien que nous sommes pardonnés.

L'inconvénient de cette conception est qu'elle est contraire à de multiples passages de l'Écriture qui parlent du Christ mourant pour le péché, portant notre péché ou mourant comme propitiation. De plus, elle prive l'expiation de son caractère objectif, car elle soutient que l'expiation n'a eu aucun effet sur Dieu lui-même. Finalement, elle ne résout en aucune manière le problème de notre culpabilité – si le Christ n'est pas mort pour nos péchés, nous n'avons aucune raison de croire en lui pour le pardon de nos péchés.

(3) *La théorie de l'exemple.* La théorie de l'exemple était enseignée par les sociniens, les disciples de Fauste Socin (1539-1604), un théologien italien qui s'était installé en Pologne en 1578 et avait attiré de nombreux partisans³⁹. La théorie de l'exemple, comme la théorie de l'influence morale, nie que la justice de Dieu exige un paiement pour le péché. Elle affirme que la mort du Christ nous fournit simplement un exemple de la manière dont nous devrions faire confiance et obéir à Dieu parfaitement, même si cette confiance et cette obéissance conduisent à une mort atroce. Alors que la théorie de l'influence morale enseigne que la mort du Christ nous enseigne combien Dieu nous aime, la théorie de l'exemple dit que la mort du Christ nous enseigne comment nous devrions vivre. Cette conception pourrait s'appuyer sur 1 Pierre 2.21 : « C'est à cela que Dieu vous a appelés, car Christ aussi a souffert pour vous, vous laissant un exemple, pour que vous suiviez ses traces. »

Même s'il est vrai que le Christ est un exemple pour nous-même dans sa mort, la question est de savoir si ce fait suffit à expliquer l'expiation. La théorie de l'exemple est incapable de rendre compte des nombreux versets qui présentent la mort du Christ comme un paiement pour le péché et insistent sur le fait que le Christ a porté nos péchés et qu'il était la propitiation pour nos péchés. Ces seules considérations impliquent que la théorie doit être rejetée. De plus, cette conception soutient en définitive que l'homme peut se sauver lui-même en suivant l'exemple du Christ, ainsi qu'en faisant confiance et en obéissant à Dieu comme le Christ l'a fait. Elle néglige de montrer comment la culpabilité de notre péché peut être enlevée, parce qu'elle ne croit pas que le Christ ait réellement payé pour nos péchés ni réglé le problème de notre culpabilité quand il est mort.

39. Les sociniens étaient antitrinitaires puisqu'ils niaient la divinité du Christ : leur pensée a conduit à l'unitarisme moderne.

(4) *La théorie gouvernementale.* La théorie « gouvernementale » de l'expiation a d'abord été enseignée par un théologien et juriste néerlandais, Hugo Grotius (1583-1645). Cette théorie soutient que Dieu n'était pas réellement tenu d'exiger un paiement pour le péché, mais qu'il aurait pu, du fait de son omnipotence, renoncer à cette exigence et pardonner les péchés sans infliger aucune peine. Quel était donc le but de la mort du Christ? C'était de démontrer que les lois divines avaient été transgressées, que Dieu est le législateur et gouverneur de l'univers, et qu'une peine serait exigée chaque fois que ses lois seraient transgressées. Le Christ n'a donc pas réellement payé pour nos péchés, mais il a simplement souffert pour montrer que lorsque les lois de Dieu sont transgressées, une peine doit être infligée.

L'inconvénient de cette théorie est encore une fois qu'elle est incapable de rendre compte de manière satisfaisante de toutes les Écritures qui disent que le Christ a porté nos péchés sur la croix, que Dieu a fait retomber sur le Christ les fautes de nous tous, que le Christ est mort pour nos péchés ou que le Christ est la propitiation pour nos péchés. De plus, elle prive l'expiation de son caractère objectif quand elle dit que son but n'est pas de satisfaire la justice de Dieu mais simplement de nous aider à prendre conscience que Dieu a des lois qui doivent être observées. Cette conception implique aussi qu'il n'est pas légitime de s'appuyer sur l'œuvre accomplie par le Christ pour recevoir le pardon des péchés, parce qu'il n'a pas réellement payé pour ces péchés. En outre, cela fait du pardon des péchés quelque chose qui s'est passé dans la pensée de Dieu indépendamment de la mort du Christ sur la croix – il avait déjà décidé de nous pardonner sans exiger aucune peine de notre part et a ensuite puni le Christ simplement pour démontrer qu'il était toujours le gouverneur moral de l'univers. Mais cela signifie que le Christ (selon cette conception) ne nous a pas réellement acquis le pardon ni le salut. Aussi la valeur de son œuvre rédemptrice est-elle fortement minimisée. Pour finir, cette théorie ne tient pas suffisamment compte de l'immutabilité de Dieu et de l'infinie pureté de sa justice. Dire que Dieu peut pardonner les péchés sans exiger la moindre peine (en dépit du fait que dans toute l'Écriture le péché exige toujours l'imposition d'une peine) revient à sous-estimer gravement le caractère absolu de sa justice.

f. Le Christ est-il descendu aux enfers⁴⁰?

On affirme parfois que le Christ est descendu en enfer après sa mort. L'expression « il est descendu aux enfers » n'apparaît pas dans la Bible, mais le Symbole des apôtres, largement utilisé, dit : « il a été crucifié, il est mort, il a été enseveli, il est descendu aux enfers; le troisième jour, il est ressuscité des morts ». Cela signifie-t-il que le Christ a enduré d'autres souffrances après sa mort sur la croix? Comme nous allons le voir ci-dessous, un examen des données bibliques indique que non. Mais avant de considérer les textes bibliques correspondants, il convient d'examiner l'expression « il est descendu aux enfers » dans le Symbole des apôtres.

40. La section suivante est tirée de W. Grudem, « He Did Not Descend To Hell : A Plea for Following Scripture Instead of the Apostles' Creed », *JETS*, vol. 34, n° 1, mars 1991, p. 103-113.